

3 Oct 1976 Vol 17 No 3

AU DELÀ DE L'AIDE - UN ESPRIT NOUVEAU

AU DELÀ DE L'AIDE

Pendant trop longtemps, on a considéré l'aide comme l'unique solution capable de sortir les pays du Tiers-Monde de leur sous-développement chronique. Cette solution, faut-il le répéter, n'était qu'un faux-fuyant qui nous permettait d'éviter le fond du problème. Il est devenu impérieux de promouvoir des relations de partenaires égaux avec le Tiers-Monde dans les domaines économique, monétaire et commercial, de même qu'en ce qui concerne les transports maritimes, les transferts de technologie, les ressources de la mer, la réduction d'une dette injuste, sans oublier le domaine des relations culturelles et scientifiques. Il faut aussi mentionner le besoin d'une participation équitable au processus de prise de décision internationale.

La vision étroite de "l'aide" considérée comme le seul moyen de contribuer au développement international est dépassée depuis longtemps. L'élargissement de la politique de coopération internationale à des dimensions autres que l'aide traditionnelle correspond aux priorités exprimées par les pays en développement eux-mêmes.

UN ESPRIT NOUVEAU

L'esprit nouveau de la coopération repose, quant au Canada, sur le respect des politiques spécifiques, des modèles et des programmes de développement que nos pays partenaires choisissent dans l'exercice de leur souveraineté. Inversement, il postule chez nos partenaires un respect équivalent des règles qui régissent notre pays. La coopération devient alors le fruit d'un dialogue - je dirai d'une négociation authentique - entre partenaires aux droits égaux. Au-delà de l'ampleur du budget, au-delà des programmes transformés, au-delà d'une administration plus efficace demeure une constante: la coopération canadienne se veut animée et administrée à l'intérieur d'un esprit de respect mutuel.

L'objectif de la coopération canadienne, selon cet esprit de base, est donc un objectif d'appui aux efforts de "self-reliance". La Stratégie de coopération 1975-1980 l'a formulé en ces termes au point 5: "L'objectif du programme canadien d'assistance au développement consiste à appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour favoriser leur propre croissance économique et l'évolution de leurs systèmes sociaux, de façon à répartir le plus largement possible les bienfaits de la croissance parmi les habitants de ces pays, à améliorer la qualité de la vie et à rendre toutes les couches de leur population aptes à participer aux efforts nationaux de développement. L'objectif de "self-reliance" ne vise donc pas seulement les Etats; il vise les populations elles-mêmes; il faut même dire qu'il vise "l'homme d'abord" pour reprendre le titre que j'ai donné déjà à un message du nouvel an.

Paul Gérin-Lajoie, Réflexions sur le développement international/11, LE CHEMIN PARCOURU, ACIDI, Ottawa, 1976, pp. 5-8.